

*Vous avez
entre
16 et 30 ans*

Stage
Expérience
professionnelle
Étude



PASS à L'INTERNATIONAL

**Le Conseil départemental de la Nièvre
lance un fonds de soutien pour encourager
les jeunes à la mobilité internationale
en accompagnant les projets individuels
ou collectifs à caractère citoyen et solidaire**

APPEL A PROJET

1. Bénéficiaires :

- vous avez un projet individuel ou collectif
- vous êtes âgé(e) de 16 à 30 ans
- vous êtes domicilié(e) dans la Nièvre
- vous avez un projet à vocation professionnelle, humanitaire, étude, citoyenneté et solidarité etc...

2. Conditions d'attribution :

- Avoir bien identifié la structure ou l'établissement d'accueil dans le pays de destination
- Rendre compte du projet auprès du Département

** Ne seront pas soutenus les projets de voyages touristiques, de vacances, de compétitions sportives ou culturelles et les stages ou séjours organisés par les établissements scolaires ainsi que les stages obligatoires.*

3. Montant et versement de l'aide

- Montant de l'aide maximum : 800 euros
- Le versement de l'aide s'effectuera dans un délai maximal d'un mois, après la délibération du jury
- Une seule aide pourra être accordée tous les 3 ans.

Un service peut vous accompagner :

- Info Jeunes Nièvre (le BIJ)
- Les Missions Locales du département
- Autre :

** Dès que vous avez défini votre projet, prenez contact avec les structures si vous le souhaitez.*